RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE
DE
KUTTOLSHEIM

ARRÊTE DU MAIRE

Portant réglementation temporaire de la circulation pour cause de travaux de branchement d'assainissement

Le Maire de la commune de KUTTOLSHEIM,

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-5, R. 411-8 et R. 411-20,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2, L. 2213- 1, L. 2213-5, L. 2512-13 et R. 2213-1,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,

Vu la demande de la société ARTERE pour le compte du SDEA en date du 14/04/2025 pour la réalisation de travaux de branchement sur le réseau et d'eau potable situés au 6 rue du Fossé des Remparts.

Considérant que le bon déroulement des travaux commande de réglementer la circulation à l'intérieur de l'agglomération, sur les voies communales,

ARRÊTE

Article 1 : du 22/04/2025 au 25/04/2025 lors de la réalisation des travaux de branchement sur le réseau d'assainissement et d'eau potable, la circulation sera interdite : rue du fossé des Remparts au niveau de la zone de chantier devant le 6 rue du fossé des Remparts (accès possible aux riverains et aux piétons).

Article 2 : Le stationnement du public est interdit dans les lieux suivants : rue du fossé des Remparts.

Article 3 : La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de la société chargée des travaux.

Article 5 : Les prescriptions sus énoncées feront l'objet d'une pré-signalisation et d'une signalisation conformes à la réglementation en vigueur.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est adressé à :
Mme. la Préfète du Bas-Rhin
M. le Commandant de la Gendarmerie de TRUCHTERSHEIM
M. le Directeur du Centre Technique Départemental de Wasselonne
SIS du Bas-Rhin,

Fait à KUTTOLSHEIM, le 15/04/2025
Le Maire
Vincent NOE

MAIRIE DE KUTTOLSHEIM
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
67520 Bas-Rhin

Adresse Postale : Mairie 2 rue de l'École 67520 KUTTOLSHEIM
Tél. : 03 88 87 51 32 – Courriel : mairie@kuttolsheim.fr
www.kuttolsheim.fr – Commune de Kuttolsheim